

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

19<sup>ème</sup> année - N° 3392 - Mardi 14 Mai 2019 - Prix : 200 Fc

ENCORE 10 JOURS DE TRAVAUX L'ÉLECTRICITÉ SERA STABLE

## Le réseau électrique rétabli à 91%



Mamwe Réseau électrique abimé

### EDUCATION

**Une série de formations  
pour rehausser le niveau  
scientifique dans le pays**

LIRE PAGE 3

### HISTOIRE

**Il y a quarante et un ans,  
fût assassiné le président  
Ali Swalihi Mtsashiwa**

LIRE PAGE 4



**Pharmacie de garde**  
Pharmacie des Îles (Coulée)

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

### Prières aux heures officielles Du 11 au 15 Mai 2019

Lever du soleil:  
06h 14mn  
Coucher du soleil:  
17h 51mn

Fajr : 05h 03mn  
Dhouhr : 12h 07mn  
Ansr : 15h 06mn  
Maghrib: 17h 54mn  
Incha: 19h 08mn



## LES BIENFAITS DU RAMADAN

## C'est quoi le Taraweh

Tout d'abord c'est une prière quotidienne et nocturne qui se fait chaque soir, pendant le mois béni de Ramadan. Elle est exécutée après la prière de l'Isha, en paire, c'est à dire deux à deux. Sheikh Sâlih al-Fawzân tient à rappeler que cette prière nocturne est légiférée par le Prophète dans le mois de Ramadân. « Elle est une Sunnah avérée communément appelée « Tarâweh » car les gens dans cette prière se reposent après quatre unités de prière, et cela quand ils prolongent leur prière », explique-t-il. Pour lui, le fait d'accomplir cette prière en groupe à la mosquée est meilleur. Le Prophète de l'islam l'a fait avec ses compagnons à la mosquée les nuits du ramadan, en quelques jours (deux jours selon certains Oulémas). Ensuite, il a cessé de le faire avec eux de peur que cela devienne obligatoire comme cela a été authentifié dans les deux Sahîhs (Bukhârî et Muslim).

Après sa mort, son successeur, Abu Bakr, n'a pas continué de les pratiquer durant ses deux années de califat. C'est le second calife de l'islam, Omar Ibnou Al-Khattab, qui la réinstaura, exactement comme elle était originellement accomplie au temps de Muhammad, c'est-à-dire

en vingt unités de prières. Concernant le nombre d'unité (Rak'a) pour cette prière, le prophète n'avait pas certifié un nombre exact. Sheikh al-Islâm Ibn Taymiyyah avance que : « Le Prophète a prié vingt unités de prière comme cela est bien connu du dogme de pensée de Ahmad et Châfi'i. Il a aussi prié trente six unités de prière comme cela est connu dans le dogme de Mâlik. Et il a aussi prié onze et treize unités de prière. Tout cela est donc bon. Il augmentait ou diminuait les unités de prière selon son allongement ou son raccourcissement ».

Lorsque 'Oumar a réuni les gens autour de Oubay, ils ont prié vingt unités de prière. Certains des compagnons priaient moins que cela et d'autres en priaient plus. Et les limites liées à son nombre n'a pas de texte précis dans la législation. Et selon la tradition islamique, il a été conforme à la traduction -sunna- de prier 20 unités de prières (raka'at) comme il se pratique aujourd'hui majoritairement, y compris dans les lieux sacrés de l'islam La Meck et Medine). Certains prient aussi 8 unités de prières suivant une interprétation d'autres hadiths.

Ibnou M. Abdou

## CONCOURS DU RAMADAN SUR LE CORAN

## Première édition du concours du Saint Coran

*L'association des lecteurs comoriens du Saint Coran va organiser un concours du 18 au 25 mai prochain. Après la présélection qui a eu lieu hier lundi 13 mai, les téléspectateurs de la chaîne nationale auront la possibilité de voter par SMS le candidat ou la candidate qu'ils trouvent meilleur tout au long du concours.*

Crée en 2010, l'association comorienne des lecteurs du Coran a pour but de faire la promotion du Saint Coran dans le pays. En ce mois de ramadan, l'association va organiser la première édition d'un concours de la lecture du texte sacré. « L'objectif de cet événement est de faire de la sensibilisation sur nos événements. Tout le monde sait que le mois de Ramadan est le mois du Coran. Donc, cet événement sensibilise et encourage tout le monde à aimer le Coran », explique Mhoumadi Mohamed, président de l'association qui ajoute que le concours fait partie de ses nouvelles orientations.

La première phase du concours a eu lieu hier lundi à la salle Al Camar qui consistait à sélectionner les candidats qui devront participer au concours. 15 candidats étaient devant un jury et seulement 9 ont été retenus pour passer au quart de finale prévu le 18 mai prochain. Les demi-finales auront lieu le 25 mai avec 6 candidats avant la finale du 30 mai avec 3 finalistes. « Ils vont recevoir les cadeaux ce même jour », annonce le président au cours d'une conférence de presse tenue



vendredi dernier pour annoncer l'événement parrainé par l'Ortc et Comores Telecom.

Natoif Mohamed, agent de Comores Telecom explique qu'après la sélection d'hier, ce sont les téléspectateurs qui vont voter les 6 et 3 meilleurs candidats qui vont passer respectivement le quart et les demi-finales. « Les 9 candidats retenus hier, un numéro leur est déjà attribué. Ainsi, par SMS, le téléspectateur vote le numéro qu'il trouve meilleur », dit-il tout en indiquant que les numéros de message seront connus le moment des événements.

Dhoukamal, agent de l'Ortc et chef de transmission de l'émission indique qu'un tel événement en Union des Comores n'a qu'un seul objectif : montrer au monde que les jeunes comoriens sont capables de lire le Coran comme on sait le faire dans les autres pays du monde arabe et musulman.

Ibnou M. Abdou

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Faïza Soule Youssouf  
 Binti Mhadjou  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Département communication

## COMMUNIQUE

Moroni, le 09 mai 2019

La SONELEC informe son aimable clientèle, qu'elle a déployée ses équipes de recouvrement sur le terrain pour un recouvrement de masse auprès des clients ayant des factures impayées et encours. Pour éviter un désagrément de coupure du courant, prière de vous rendre auprès des caisses de la SONELEC.

La SONELEC, vous remercie de votre compréhension et vous souhaite bon Ramadan !

## L'Agence Turque de Coopération et Coordination TIKA

L'Agence Turque de Coopération et Coordination TIKA reste toujours mobilisée auprès des Comoriens après le passage du cyclone Kenneth dans l'archipel. Après un premier don de 1500 sacs de riz équivalent à 37,5 tonnes de riz accordé aux comoriens en réponse de l'appel du gouvernement, l'agence TIKA apporte encore une fois son soutien aux comoriens en ce mois de Ramadan en apportant une aide de 500 sacs de Farine de 25 Kg soit 12,5 tonnes qui sera distribué à 500 familles. Le lot en question a été remis à la Direction Générale de la Sécurité Civile, le samedi 11 mai 2019.



## ENCORE 10 JOURS DE TRAVAUX L'ÉLECTRICITÉ SERA STABLE

## Le réseau électrique rétabli à 91%

*La première semaine de ramadan, et certaines régions éloignées de la capitale rompent le jeûne dans le noir. Le directeur technique de la Société Nationale d'Electricité (SONELEC) assure que le réseau électrique est rétabli à 91% et promet de stabiliser l'électricité dans toute l'île de Ngazidja d'ici 10 jours.*

L'électricité fait flash dans les zones périphériques. Dans le centre du Bambao et même dans la capitale, la lumière alterne les jours et les heures. Le

directeur technique de la Société Nationale d'Electricité explique cela par le passage du cyclone Kenneth dans l'archipel le 24 avril dernier. « Après le passage de Kenneth, la société a fait face à des dégâts considérables concernant le réseau électrique. Dans pas mal de régions, les transformateurs ont lâché, plusieurs poteaux déracinés et leurs câbles arrachés », explique Madi Ali connu sous le nom d'Emmerdant.

Pour réaménager le réseau électrique, cette entreprise publique a travaillé d'arrache pied une semaine

après le cyclone. « La semaine qui a suivi Kenneth, nous avons fait un travail exceptionnel. Dans le nord de l'île, on a planté plus de 200 poteaux en bois en échange de ceux que le cyclone a fait tomber. En l'occurrence, la société a du passer commande à l'extérieur pour des poteaux en bois », poursuit-il, avant d'ajouter « pour réparer les dégâts, nous avons utilisé un milliard de francs comoriens. Ainsi nous avons réhabilité le réseau à 91% ». Ce dernier montre par la suite que les travaux se poursuivent au sein de la société en vue de maintenir en équi-

libre la distribution du courant. « Certes l'électricité alterne les heures dans certaines régions. Mais dans 10 jours, nous comptons stabiliser l'électricité », promet-t-il.

Quant à la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution de l'Eau (SONEDE), elle se justifie à son tour par le fait que Kenneth a endommagé certains équipements, à savoir deux pompes, des coffrets sur commande et le fonctionnement d'un château sur trois. Mais une permanence de l'eau s'effectue dans la capitale en fonction de leurs réservoirs. « Après Kenneth, la pro-

duction d'eau potable a diminué. A Moroni nous possédons un RH 500 (réservoir haut) et RB 200 (réservoir Bas) qui dépendent du château de Vouvouni. Lorsque ses réservoirs sont à sec, il y'a une difficulté à alimenter en eau la capitale », a démontré Moustakim, chargé de communication. Selon la Sonede, les régions en dehors Moroni accèdent à l'eau courante sauf en cas de manque d'électricité.

Kamal Gamal

## EDUCATION

## Une série de formations pour rehausser le niveau scientifique dans le pays

*L'Union européenne (UE), la région Réunion, l'Agence Française de Développement (AFD) et l'ambassade de France à Moroni ont, en compagnie du ministre de l'Education nationale et de l'inspection générale de l'éducation, tenu une conférence de presse vendredi dernier à Moroni pour annoncer un projet pilote dans trois lycées, à savoir Moroni, Fomboni et Mutsamudu. Quatre sessions de formations ont eu lieu entre 2018 et 2019.*

"L'année dernière, nous avons 85% des candidats au baccalauréat dans les séries littéraires et contre 15% dans les séries scientifiques (C et D). Nous savons pourtant que les séries scientifiques offrent des débouchés plus étendus pour plus de garantie d'emplois après la Licence. Ce qui est tout le contraire des formations littéraires. Nous devons donc diminuer l'enseignement général au profit de l'enseignement technique », a fait savoir Saïd Houssein, le doyen de l'inspection générale de l'éducation lors cette conférence de presse en compagnie du ministre de l'éducation nationale, des représentants de l'Union Européenne (UE), de la Région Réunion, de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'ambassade de France à Moroni pour annoncer un projet pilote dans trois lycées, à savoir Moroni, Fomboni et Mutsamudu.

Le projet, fondé sur l'année scolaire 2017/2018, préfigure à partir d'action circonscrite, à trois lycées comoriens pilotes un par île, apparés à trois lycées réunionnais. Il est financé à hauteur de 113.000 euros et consiste à mener des visites d'études, à poser des actes allant dans la formation continue en faveur des enseignants des disciplines scientifiques, à doter ces lycées d'équipe-

ments de laboratoires et des kits d'expérimentations. Il est également question de fournir à ces établissements secondaires des logiciels éducatifs modernes dédiés à l'enseignement et à l'apprentissage des sciences.

« Nous avons moins d'élèves scientifiques parce qu'entre autres, l'orientation des élèves n'est pas conforme. L'on regarde en premier lieu les matières scientifiques et dès lors que les notes ne sont pas bonnes, l'on oriente automatiquement l'élève vers les classes littéraires sans même jeter un œil sur les notes littéraires. Il y a également des enseignants qui estiment que pour eux, aucun élève aussi bon soit-il, ne peut avoir une note qui excède 13 alors qu'en réalité, il aurait pu donner un 16 », déplore-t-il. Ce dernier propose d'orienter les élèves vers les classes scientifiques, augmenter les formations techniques et revoir le système de notation des enseignants pour atteindre le chiffre de 50% de candidats scientifiques au baccalauréat. « L'objectif est de

multiplier les élèves scientifiques dans la mesure où les candidats au baccalauréat scientifique ne dépassent pas les 15% du nombre total », ajoute-t-il.

Le directeur du centre local du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) à La Réunion montre qu'ils sont sur la clôture du programme. « Devant la sollicitation de l'État comorien et du ministre de l'éducation en personne, le CIEP a accompagné l'État dans la mise en œuvre d'un programme de coopération sur le renforcement de l'enseignement scientifique, le développement de l'enseignement scientifique et les sciences expérimentales aux Comores. Ce programme a pu être mis en place grâce à des partenariats financiers et des partenariats opérationnels au premier lieu l'INTEREEG et au financement de l'UE, de l'AFD et de l'ambassade de France aux Comores », annonce Jean Jacques Vlody.

Le projet vise à mettre en œuvre un enseignement des sciences inno-



vant basé sur l'utilisation des derniers outils numériques et privilégiant les manipulations et les expérimentations dans le cadre d'une démarche pédagogique d'investigation. Ce projet de 18 mois a commencé en décembre 2017 pour prendre fin en ce mois de mai. Quatre sessions de formation des

enseignants des trois lycées retenus ont eu lieu, dix formateurs étrangers ont intervenu pour 31 enseignants formés (19 Ngazidja, 6 à Mwali et 6 à Ndzouani).

Nassuf Ben Amad

## VOITURE CALCINÉE

## Les 4 présumés coupables en détention provisoire

*Dans l'affaire de la voiture calcinée où un jeune homme a perdu la vie, les quatre présumés coupables se trouvent actuellement en détention provisoire. Le juge d'instruction a ouvert une information*



*judiciaire pour élargir l'enquête.*

Animou Athoumani, la vingtaine, a été retrouvé mort dans une voiture calcinée. Les quatre personnes présumées coupable ont été interpellées et interrogées par la gendarmerie nationale. Jeudi dernier, ils étaient déférés au parquet et entendus par la le procureur de la République. Ce dernier a décidé d'ouvrir une information judiciaire. Selon l'avocat de la partie civile, le dossier a été confié à un juge d'instruction qui a aussi entendu les quatre prévenus. Accusés d'assassinat, les quatre présumés coupables se trouvent actuellement

placées en détention provisoire. « Il se peut que la procédure ne soit pas trop longue car ils auraient reconnu les faits », dit-il. Ce dernier montre qu'en aucun moment, ils ne vont lâcher l'enquête.

Pour rappel, au mois d'avril dernier, un corps calciné a été retrouvé à l'entrée du village de Panda au sud de Ngazidja. Et quatre personnes étaient identifiées comme étant les présumés coupables. Les trois personnes ont été arrêtées à Ngazidja et le dernier a été interpellé à Mayotte puis transféré à Moroni.

MY

## HISTOIRE

## Il y a quarante et un ans, fût assassiné le président Ali Swalihi Mtsashiwa

*Le 29 mai 1978, quelques jours après le coup d'Etat de Bob Denard du 13 mai 1978, le président Ali Swalihi était abattu, officiellement "au cours d'une tentative d'évasion" dans la nuit du 28 au 29 mai du même mois.*

Pour mémoire, il faut savoir que lors des assassinats des présidents Ali Swalihi et Ahmed Abdallah, dans la nuit du 25 au 26 novembre, ce sont des soldats comoriens qui sont accusés d'avoir appuyé sur la gâchette alors que tout le monde sait que tout cela a été orchestré par le mercenaire Bob Denard et ses chiens de guerre. Et comme par hasard dans les deux cas, Bob était aux premières loges. Pure coïncidence, sans doute !

L'histoire du mercenariat et de ses conséquences dans notre pays reste encore à écrire. Quarante et un ans après sa tragique disparition, les uns et les autres gardent en mémoire, sa volonté farouche de faire du comorien, le maître de son propre destin. Beaucoup a été écrit sur le Mongozi tant sur ses réalisations que sur les excès de son régime.

Parmi les questions qui revien-

ent souvent, il y a celle relative à sa métamorphose par rapport à ses relations avec celui qu'il avait coutume de qualifier de puissance administrante ou tutrice. En effet, lors de sa prise du pouvoir le 3 août 1975, Ali Swalihi avait cité parmi les raisons, la préservation des liens avec la France, qui avait été rompus selon lui, par la proclamation unilatérale de l'indépendance par Ahmed Abdallah. La suite allait montrer que le Mongozi avait bien caché son jeu.

L'autre question a trait à son programme économique planifié et le système de décentralisation qu'il voulait imposer. Le travail à marches forcées imposé à la population pour la construction des « moudria » est resté dans les mémoires. Avec le libéralisme sauvage actuel, certains se souviennent du temps du Mongozi où les denrées de première nécessité étaient à la portée du citoyen de base.

L'autre aspect qui revient souvent a trait aux méthodes brutales utilisées par les commandos "mois-

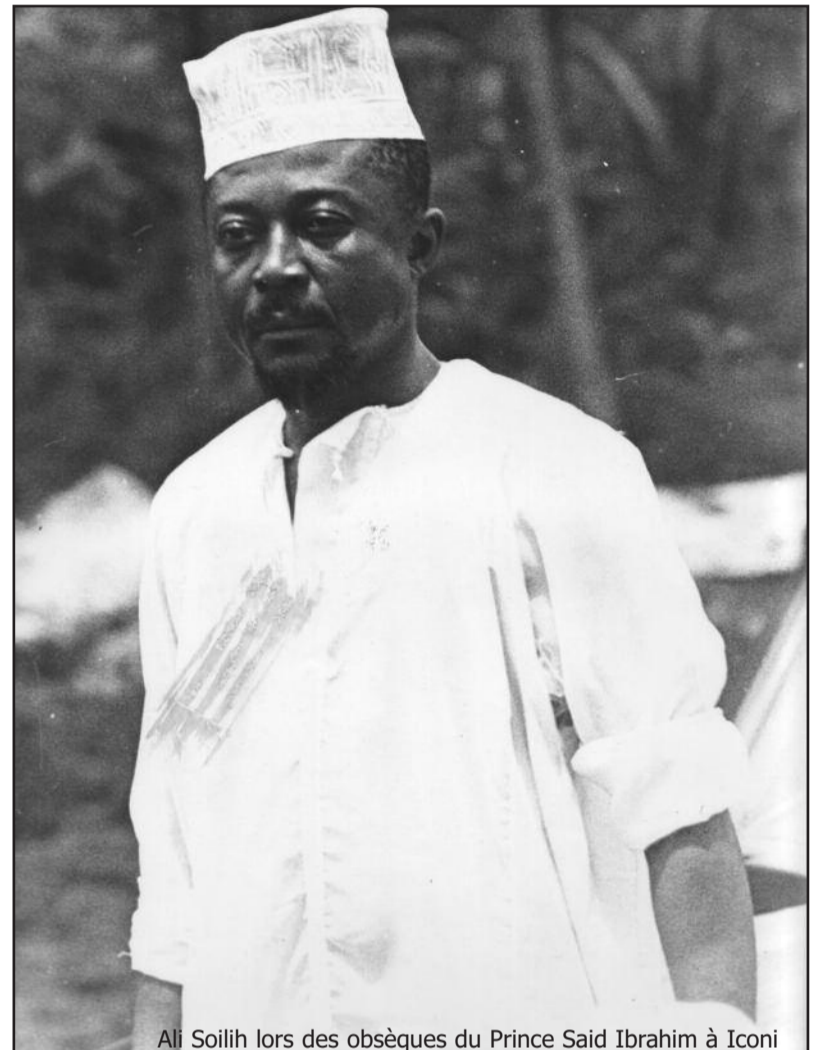
si" pour faire avaler la pilule à une notabilité fermement opposée à toute velléité de réformes. Mais c'est surtout l'idée largement répandue à l'époque que le régime était un fossoyeur de la religion qui a porté un grave préjudice au Mongozi.

Son assassinat aurait eu l'aval des hautes autorités religieuses. Un jour, nos historiens, nous éclairerons davantage sur ce personnage aux multiples facettes qui en deux ans avait bouleversé de fond en comble la quiétude des îles de la lune.

Aujourd'hui, avec la globalisation de l'économie et l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication, certains ont du mal à imaginer ce personnage qui a su marquer une génération de comoriens. Sur le plan médiatique, Ali Swalihi avait privilégié la radio au détriment de l'image et sur ce plan là, il aura manqué de vision.

Mmagaza

La Gazette des Comores  
Le devoir d'informer, la liberté d'écrire



Ali Soilih lors des obsèques du Prince Said Ibrahim à Iconi



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET- AVIS DE VACANCE DE POSTE

Date de publication: 10 Mai 2019  
Date limite de dépôt des candidatures: 24 Mai 2019

TITRE DU POSTE: **Chauffeur**  
TYPE DE CONTRAT: **NPP.NAT- SB1**

UNITÉ ADMINISTRATIVE: **FAO MADAGASCAR**

LIEU D'AFFECTION: **Moroni- Comores**  
DUREE: **07 mois**

La FAO est favorable à la parité homme-femme et à la diversité géographique et linguistique de son personnel et des consultants internationaux afin de mieux servir ses membres dans toutes les régions.

**Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.**

**Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler.  
Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.**

#### QUALIFICATIONS REQUISES

- Certificat d'études primaires. Un brevet de fin d'études secondaires du premier cycle serait un atout
- Titulaire d'un permis de conduire B. Un permis complet de plus de 5 ans serait un atout
- Parfaite maîtrise du véhicule tout terrain
- Expérience réussie au niveau du système des Nations Unies dans un poste similaire est très souhaitable
- Maîtrise du Français et une connaissance de l'anglais. La maîtrise d'un ou plusieurs dialectes locaux est un atout certain
- Ce poste est réservé aux candidats de nationalité Comorienne.

#### COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Pour postuler, veuillez déposer votre dossier de candidature au bureau de la FAO-Comores, Maison des Nations Unies, Hamramba.

Les candidats sont invités à joindre une lettre de motivation au dossier.

Si vous avez des questions, **veuillez contacter: (+269) 333 6897**